

# LA MARELLE ENCHANTÉE 0/5 ANS



C'est un accueil parental associatif,  
situé à Montagnac.

Une navette municipale est mise en place les  
mercredis et les jours de vacances sur  
réservation au départ du centre de loisirs.

## Horaires

Tous les jours 8h00/18h00

## Les mercredis et les vacances scolaires

Départ navette 09h00

Retour navette 17h30

Renseignements au 04 92 77 50 14

<https://lamarelleenchantee.ovh/>

# SERVICE ENFANCE

Quinson 2023-2024



Accueil Périscolaire : Matin - midi - soir

Centre de loisirs 6/17 ans

La marelle enchantée 0/5 ans

04 92 74 40 25 - [mairie@quinson.fr](mailto:mairie@quinson.fr)

[www.quinson.fr](http://www.quinson.fr)

Service enfance-jeunesse 06 81 38 68 04

## HORAIRES

Le matin	07h20/08h30 (sur demande préalable)
Le midi	11h40/13h05
Le soir	16h00/18h00

### Le mercredi et les vacances

Centre de Loisirs 6/12 ans 08h00/18h00

## INSCRIPTIONS

- o Une fiche d'inscription annuelle disponible en mairie.
- o La photocopie du carnet de santé à jour des vaccinations.
- o Calculer votre tarif personnalisé en communiquant L'attestation de la CAF ou de la MSA indiquant votre quotient familial ou Votre dernier avis d'imposition + le montant des prestations familiales

## FREQUENTATION

### Le matin et le soir

La famille indique si l'accueil est régulier. Si celui-ci est ponctuel, la famille adresse une demande par message texte, avant 12h, au 06 81 38 68 04 et informe l'école. Le centre de loisirs valide la disponibilité pour l'accueil par retour de message.

### Le midi

- La réservation des repas est annuelle. Les jours de repas réservés seront identiques chaque semaine.
- Tout repas qui ne sera pas annulé dans les trois jours ouvrés sera facturé.
- En cas de maladie de l'enfant, les repas suivant la réception du certificat médical ne seront pas facturés.
- L'inscription occasionnelle d'un enfant sera possible en retournant le dossier complet et en effectuant la réservation dans les trois jours ouvrés.

### Les mercredis et les vacances scolaires

La famille indique si l'accueil est régulier.  
Lorsque celui-ci est ponctuel, la famille fait sa demande d'accueil au 06 81 38 68 04

## LES TARIFS

Accueil du matin, Petit déjeuner inclus	0.30 € à 1,50 €
Accueil du midi, Repas inclus	1,00 € à 5,50 €
Accueil du soir, Goûter inclus	0,50 € à 2,00 €
Centre de loisirs, Goûter inclus Repas à fournir par la famille	5,00 € à 15,00 €

La priorité d'accueil est donnée aux enfants de Quinson

### Pour les bénéficiaires de l'Aide au Temps Libre

La journée de Centre de loisirs : 7,00 €

Si vous ne communiquez pas les documents relatifs au quotient familial, les tarifs appliqués seront les tarifs maximums.

## LA FACTURATION AU MOIS

L'accueil du midi pour le mois à venir.  
Les activités enfance du mois écoulé.  
*L'Aide aux Temps Libre est déduite à la facturation.*

## LE PAIEMENT

Auprès du Trésor Public, par chèque,  
par virement bancaire ou en espèces  
auprès des commerces  
conventionnés.

